

---

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE**

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à huis clos et par visioconférence le 6 juillet 2021, à compter de 20h00

**Sont présents :**

Messieurs les conseillers Ghislain Beaugard, Daniel Palardy, Claude Lacasse, Bruno Napert, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Vacances au poste #6.

Absence motivée du conseiller Louis Tremblay

Madame Nicole Jacques, secrétaire d'assemblée, assure le greffe.

**1- OUVERTURE DE LA SESSION**

À 20h00 monsieur le maire constate le quorum et déclare la session ouverte.

2021-07-90

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Claude Lacasse, appuyé par le conseiller Daniel Palardy et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021
- 4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - a) Affaires découlant de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021 : suivi
  - b) Lecture et adoption des comptes
  - c) Dépôt de documents
  - d) Règlement n° 275-9 modifiant le règlement de zonage (n° 275) afin d'apporter certaines précisions – Adoption
  - e) Projet de règlement n° 323 abrogeant et remplaçant le règlement n° 279 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale
  - f) Entente de services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix Rouge division du Québec
- 5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES
  - a) Rapport du représentant
- 6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES
  - a) Rapport du représentant
- 7- VOIRIE ET AQUEDUC
  - a) Rapport du représentant
- 8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - a) Rapport du représentant
  - b) Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation d'un ensemble de lots relativement à des terres agricoles sur notre territoire
- 9- ENVIRONNEMENT
  - a) Rapport du représentant

- b) Engagement dans le programmation Partenaires dans la protection du climat de la FCM et D'ICLEI

10- CULTURE ET PATRIMOINE

- a) Rapport du représentant

11- LOISIRS

- a) Rapport du représentant

12- AUTRES DOSSIERS

- a) Découverte des restes des enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique

13- CORRESPONDANCE

14- PÉRIODE DE QUESTIONS

15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉE**

**3- PROCÈS-VERBAL : ADOPTION DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 1<sup>er</sup> JUIN 2021 – ADOPTION**

**2021-07-91**

Il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2021 tel que déposé.

**ADOPTÉE**

**4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- a) **La secrétaire d'assemblée mentionne que tout s'est bien passé en ce qui a trait aux décisions du conseil du mois passé.**

- b) **Lecture et adoption des comptes**

**2021-07-92**

**CONSIDÉRANT** le dépôt des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2021 au montant de 131 335.84 \$ ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beaugard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**QUE** la liste des comptes en date du 6 juillet 2021 au montant de 131 335.84 \$ soit approuvée.

**ADOPTÉE**

- c) **Dépôt de documents :**

Aucun document déposé.

- d) **Règlement n° 275-9 modifiant le règlement de zonage (n° 275) afin d'apporter certaines précisions – Adoption**

**2021-07-93**

**ATTENDU QU'**un avis de motion avec présentation du projet de règlement ont été émis par le conseiller Bruno Napert le 4 mai 2021 :

**ATTENDU QUE** dû à la COVID-19, l'assemblée du conseil sera tenue à huis clos et par visioconférence, une période de 15 jours sera allouée afin que toute personne puisse s'informer sur la présente, ceci en remplacement de l'assemblée de consultation ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal a pris connaissance des commentaires soumis pendant la période de consultation écrite ;

**ATTENDU QUE** dû à la Covid, une période d'approbation référendaire s'est tenue du 8 au 30 juin, aucune demande reçue ;

**ATTENDU QUE** le conseil municipal estime d'intérêt de poursuivre le processus de modification du règlement d'urbanisme ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert, et unanimement résolu

**D'ADOPTER** le règlement n° 275-9 modifiant le règlement de zonage (n° 275) afin d'apporter certaines précisions.

**ADOPTÉE**

2021-07-94

**e) Projet de règlement n° 323 abrogeant et remplaçant le règlement n° 279 concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale Avis de motion et dépôt du règlement**

**AVIS DE MOTION** est donné par le conseiller Claude Lacasse qu'à une prochaine séance le Conseil municipal adoptera le projet de règlement n° 323 abrogeant et remplaçant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (n° 279) afin d'apporter certaines précisions. Un projet de règlement est aussi déposé.

**f) Entente de services aux sinistrés – Société canadienne de la Croix Rouge division du Québec**

2021-07-95

**CONSIDÉRANT** que l'entente de services aux sinistrés d'une durée de 3 ans entre la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec et la Municipalité prendra fin le 31 décembre 2021;

**CONSIDÉRANT** qu'il y a lieu de renouveler cette entente pour une période de 3 ans ;

**CONSIDÉRANT** que la contribution annuelle pour la durée de l'entente est comme suit :

- 2021-2022 : 170 \$
- 2022-2023 : 180 \$
- 2023-2024 : 180 \$

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu :

**DE RENOUVELER** l'entente « Services aux sinistrés » avec la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2024 ;

**D'AUTORISER** monsieur le maire Daniel Plouffe et l'adjointe administrative Nicole Jacques à signer pour et au nom de la Municipalité de Calixa-Lavallée l'entente à intervenir dont le projet a été présenté à cette assemblée et est accepté par elle ;

**DE VERSER** à la Société canadienne de la Croix-Rouge division du Québec une contribution de 170\$ pour la période 2021-2022.

**ADOPTÉE**

**5- BÂTIMENTS ET PROPRIÉTÉS MUNICIPALES**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

**6- SÉCURITÉ CIVILE ET PRÉVENTION DES INCENDIES**

**a) Rapport du représentant**

Le conseiller Ghislain Beauregard mentionne la présence de la police dans la municipalité, les gens circulent moins vite et respectent la vitesse.

**7- VOIRIE ET AQUEDUC**

**a) Rapport du représentant**

Monsieur Ghislain Beauregard mentionne que le débroussaillage se fera dans quelques jours et le resurfaçage dans quelques semaines.

## **8- URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

### **a) Rapport des représentants**

Monsieur Bruno Napert mentionne qu'il n'y a pas eu de réunion en juin dernier.

2021-07-96

### **b) Demande d'autorisation à la CPTAQ pour l'aliénation d'un ensemble de lots relativement à des terres agricoles sur notre territoire**

Le conseiller Bruno Napert se retire seulement pour cette résolution (conflit d'intérêt)

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité a reçu une demande d'autorisation à la CPTAQ déposée par Nathalie Jodoin, notaire, mandataire Ferme Promarc Inc. (propriétaire), concernant l'échange par aliénation de parcelles de terre agricole avec Agri-Trepan Inc. ;

**CONSIDÉRANT** que la demande vise uniquement l'aliénation des terres et que celle-ci implique des entreprises agricoles ;

**CONSIDÉRANT** que par cet échange, l'exercice des activités et des opérations agricoles sont facilité pour ces deux entreprises agricoles ;

**CONSIDÉRANT** que l'homogénéité de la communauté et des exploitations agricoles n'est pas influencée par la demande d'autorisation ;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**D'APPUYER** la demande d'autorisation à la Commission de protection du territoire agricole du Québec de Mme Nathalie Jodoin, notaire, visant l'aliénation de Ferme Promarc Inc vers Agri-Trepan Inc. d'une partie du lot 5 310 192 d'une superficie de 16,9 ha et l'aliénation d'une partie des lots 5 310 193 (11,4 ha) et 4 832 889 (2,6 ha).

**ADOPTÉE**

## **9- ENVIRONNEMENT**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Daniel Palardy mentionne qu'il n'y a rien de particulier à signaler.

2021-07-97

### **b) Engagement dans le programmation Partenaires dans la protection du climat de la FCM et D'ICLEI**

**ATTENDU** que la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et ICLEI – Les gouvernements locaux pour le développement durable ont créé le programme Partenaires dans la protection du climat (PPC) pour permettre aux gouvernements municipaux de partager entre eux leurs connaissances et leur expérience des mesures de réduction des émissions de GES;

**ATTENDU** que plus de 350 gouvernements municipaux, issus de toutes les régions du Canada et représentant plus de 65 % de la population canadienne, se sont déjà engagés à réduire les émissions de GES de leur municipalité et de leur collectivité dans le cadre du programme PPC depuis sa création en 1994;

**ATTENDU** que le programme PPC se fonde sur un cadre en cinq étapes comprenant l'établissement d'un inventaire et de prévision des émissions de GES, la détermination d'un objectif de réduction des émissions, l'élaboration d'un plan d'action local, la mise en œuvre du plan d'action, ainsi que la surveillance des progrès et la présentation des résultats;

**QUE** la Municipalité régionale de comté de Marguerite-D'Youville (MRC) ainsi que l'ensemble de ses municipalités a adhéré au programme

Partenaires dans la protection du climat (PPC) et qu'elle a communiqué à la Fédération canadienne des municipalités (FCM) et à ICLEI Canada son intention de participer au programme et son engagement à franchir les jalons du cadre en cinq étapes du programme PPC;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de Marguerite-D'Youville a désigné M. Daniel Plouffe, maire de la Municipalité de Calixa-Lavallée ainsi que Mme Chantelle Provost-Dubois, coordonnatrice adjointe au développement durable de la MRC, pour superviser la mise en œuvre des étapes du programme PPC et assurer la liaison entre la MRC et les gestionnaires du programme PPC;

**CONSIDÉRANT** qu'un mandat a été donné à Enviro-Accès pour des services professionnels pour l'élaboration d'un inventaire des émissions de gaz à effet de serre et d'un plan d'action pour les six municipalités locales de la MRC de Marguerite-D'Youville;

**CONSIDÉRANT** le document *Inventaire GES 20219* remis aux membres sous le numéro 9b;

**CONSIDÉRANT** le document *Plan d'action* remis aux membres sous le numéro 9b;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par le conseiller Daniel Palardy, appuyé par le conseiller Ghislain Beauregard et unanimement résolu :

**D'AUTORISER** la MRC de Marguerite D'Youville à déposer au PPC le document *Inventaires GES 20219* afin de franchir l'étape 1 du programme;

**D'ENGAGER** la municipalité de Calixa-Lavallée à réduire de 0.01% par rapport à 2019, soit l'année de référence, les émissions de GES d'ici 2030 reliées aux activités municipales et de réduire de .5% par rapport à 2019, soit l'année de référence, les émissions de GES d'ici 2030 reliées aux émissions communautaires afin de franchir l'étape 2 du programme PPC;

**D'ADOPTER** le document *Plan d'action* incluant les actions, l'échéancier et les coûts de mise en œuvre des mesures, et d'AUTORISER la MRC de Marguerite D'Youville à déposer au PPC le document *Plan d'action* afin de franchir l'étape 3 du programme;

**D'ENGAGER** la municipalité de Calixa-Lavallée à mettre en œuvre dès maintenant le Plan d'action local afin de franchir l'étape 4 du programme PPC.

**ADOPTÉE**

## **10- CULTURE ET PATRIMOINE**

### **a) Rapport du représentant**

Monsieur Louis Tremblay est abs.

## **11- LOISIRS**

### **a) Rapport du représentant**

Le conseiller Claude Lacasse mentionne réouverture des activités sportives au chapiteau.

## **12- AUTRES DOSSIERS**

2021-07-98

### **a) Découverte des restes des enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique**

**CONSIDÉRANT** la découverte des restes des enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

**QUE** la municipalité de Calixa-Lavallée joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes des enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**QUE** la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

**QUE** la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

**Il est proposé** par le conseiller Daniel Plouffe, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu :

**QUE** copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M<sup>me</sup> Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones ainsi qu'à la FQM.

**ADOPTÉE**

### **13- CORRESPONDANCE**

Lettre du Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation  
Lettre du Ministre des Transports, aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale pour l'amélioration des routes et pour l'entretien des routes locales

### **14- PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public :

### **15- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2021-07-99

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Ghislain Beauregard, appuyé par le conseiller Bruno Napert et unanimement résolu que la présente session soit levée à 20h23.

**ADOPTÉE**

---

**Daniel Plouffe**  
**Maire**

---

**Nicole Jacques**  
**Secrétaire d'assemblée**

L'assemblée est close.

*Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

---

Daniel Plouffe  
Maire

Je, Nicole Jacques, secrétaire d'assemblée, certifie que les dépenses autorisées dans cette séance ont des crédits suffisants.

---

Nicole Jacques  
Secrétaire d'assemblée

Projet